L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

DIMANCHE 30 NOVEMBRE 1884.

NECROLOGIE.

Mort du juge Thomas H. Kennedy.

Encore un qui s'en va et qui comptait parmi les rares types survivants de l'ancienne société louisianaise.

Nous ne sommes point de ceux qui voudraient suspendre la marche des choses; de ceux qui, sous le prétexte de belles années vécues, de chères jouissances goutées et envolées, prétendraient arrêter l'horloge du temps à l'heure même de ces plaisirs savourés, épuisés. Nous n'avons ni cet égoïsme, ni cet aveuglement. On ne demande pas que soit desservie la table des autres, parce que l'on a dîné soi-même. Non.

Nous le savons, ce que fait la nature vaut presque toujours mieux que ce que nous rêvons de faire; demain réalise un progrès sur hier, telle est la loi à peu près immuable.

Mais enfin, on nous le concédera: ce type louisianais, en train de s'effacer, de se fondre dans d'autres types, dont on ne saurait contester la haute valeur, avait un cachet très marqué, il ne ressemblait qu'à lui-même, il était, à bon droit, fier de sa personnalité. Or il diminue graduellement; tout à l'heure, ce ne sera plus qu'une médaille fruste dont les lignes seront confuses, à moitié effacées, disparues.

Le juge Thomas H. Kennedy que tant d'amis, frappés dans l'une de leurs meilleures affections, accompagnaient hier au tombeau de famille, aura été l'un des derniers, l'un des plus fidèles représentants de ce type.

Il avait la vivacité d'intelligence, la distinction native, les élans, les enthousiasmes, l'amour du beau, qui sont les traits saillants de la nature louisianaise.

Tout d'abord, il s'éprit du travail, des études élevées; la culture de l'esprit compta toujours au premier rang de ses plaisirs. Instinctivement, irrésistiblement il allait à tout ce qui avait une valeur scientifique, artistique, littéraire. Quand un prix réel était en eux, hommes et choses l'attiraient, le captivaient.

Il avait choisi la carrière du barreau, qu'il honora au cours de sa vie entière; mais ses profondes études de droit n'exclurent pas les autres. Gourmand, gourmet de littérature et d'arts, il se mettait, il se tenait au courant de tout. Même quand sa myopie avait presque dégénéré en cécité, il rechercha it encore tout ce qui se publiait de nouveau, en tous genres; homme essentiellement de progrès, il était toujours au guet, toujours anxieux de connaître chaque manifestation nouvelle de ce progrès.

Il s'affirmait partout; néanmoins c'était dans la vie intime qu'il fallait le surprendre pour le mieux apprécier. En dépit d'un abord quelque peu froid peut-être, son cœur était essentiellement chaud; il avait des aménités exquises, et vous pouvait vite que cette froideur apparente était toute de surface, rien qu'à la surface.

A peine aviez-vous eu quelques rapports avec lui que vous compreniez l'excellence de l'homme, affectueux comme on ne peut l'être davantage.

Fils, frère, mari, père, il fût la joie et la fierté du foyer de famille. Là, surtout, sa gaieté et son amour prenaient leur vol; dans ce cercle des êtres chéris on l'écoutait avec bonheur; on aimait à entendre cette voix, parce qu'elle était douce, parce que celui qui parlait et donnait ainsi le précepte, prodiguait aussi l'exemple.

Au milieu de ce cercle désormais brisé, il avait des tendresses que nous dirions presque féminines. Ce n'était point le chef de famille austère, dont la gravité et la solennité rendent l'autorité un peu lourde, refroidissent ou gênent les relations du home. Non, il était, pour ainsi dire, le camarade, l'ami de ses enfants, de ses petits-enfants; il eut été navré que son autorité, toujours respectée néanmoins—mit la moindre contrainte dans les rapports des siens avec lui.

Veuf depuis longtemps, il s'était, dès les premiers jours du deuil, imposé l'obligation d'atténuer, autant que possible, pour ses enfants, cette perte qu'en ne mesure pas, à jamais irréparable: la perte d'une mère. En face de ce malheur, sa nature si pleine d'affection s'était faite plus affectueuse encore. C'est pourquoi enfants et petits-enfants aimaient tant à former le cercle autour de père, du grand-père; c'est pourquoi l'un de ces petits-enfants, auquel cependant on avait épargné la vue du corps glacé maintenant de grand-papa, pleurait des larmes vraiment touchantes, au souvenir de l'aïeul qu'il ne verra plus, qu'il n'entendra plus. La douleur profonde de ce petit être a été comme le premier cantique d'amour et de regrets qui s'est élevé [illegible] de cet homme [illegible].

Nos Envois écrit plus haut, M. Thomas H. Kennedy honora le barreau. Il y déploya une grande entente des affaires; une exactitude rigide, un dévouement sans bornes à ses clients, une connaissance profonde du droit. Chaque mémoire (*brief*) rédigé par lui était invariablement une œuvre marquée au coin du savoir, de la lucidité, de la méthode, de la logique.

Il y avait infiniment de clarté, de sérénité dans cet esprit. Avec une extrême acuité de coup d'œil, une remarquable spontanéité, il saisissait le côté fort ou le côté faible d'une question, et ainsi le pouvait, il se présentait toujours bien armé à la discussion qu'il soutenait avec habileté, en dialecticien serré, expérimenté, en maître, chez lequel la modestie le disputait au talent.

Cette rectitude de jugement, qui était réellement sa caractéristique, appela vite sur lui l'attention de ses collègues. A l'époque où les juges, nommés par l'Exécutif de l'Etat, étaient inamovibles, la Troisième Cour de District lui fût offerte et il l'accepta. Il s'y distingua par l'équité de ses décisions, par la façon supérieure dont elles étaient rédigées, par le respect qu'il inspira à tous, parties intéressées et avocats.

Quand une nouvelle Constitution, fort mal inspirée à notre sens, détruisit cette indispensable inamovibilité de la magistrature, à laquelle l'indépendance doit être facilitée par tous les moyens, le juge Kennedy fut réélu deux ou trois fois, croyons-nous, car les données précises que nous attendions à ce sujet, ne nous sont point parvenues.

Puis il reprit l'exercice de sa profession et plus que jamais il y fût une voix écoutée, recherchée; il s'y affirma comme juriste de grand fond, comme gentleman accompli, chez lequel la distinction était partie de l'être.

A cette profession il s'attacha passionnément; il avait, pour ainsi parler, la nostalgie de l'étude. Quand son labeur d'avocat était terminé, il appelait à lui les livres aimés, les livres nouveaux—anglais ou français—car, véritable lettré, il ne voulait point rester en arrière du mouvement littéraire.

Le juge Thomas H. Kennedy avait largement vu sa part d'existence, puisqu'il est mort dans sa soixante onzième année (il était né à la Nouvelle-Orléans en 1814). Mais, malgré son grand âge, il avait encore un riche fonds de verdeur, de jeunesse. Le corps était droit, la démarche ferme, le pas élastique, quoiqu'il fût empêché par une myopie telle qu'elle était presque de la cécité, ainsi que nous l'avons écrit plus haut.

Lorsqu'il se trouvait parmi ses enfants, ses amis, le vieillard était bien fréquemment le plus jeune de tous; son esprit très vif, très fin surtout, s'associant avec [illegible] aux folâtres gaîté juvénile de

GRAND OPERA HOUSE.

Les adieux de la troupe Grau—M. Thos. W. Keene.

Allons-nous-en, gens de la noce,
Allons-nous-en chacun chez nous.
Air connu.

Et le directeur, mes frères, y songeons-nous quelquefois? Ce pauvre directeur auquel on ne tient guère compte de ce qu'il fait de bien; auquel compte souvent si cher la plus petite erreur commise, et que la moindre perturbation commerciale, les moindres caprices du temps condamnent à des quarts d'heure de Rabelais où sa caisse se vide, sans qu'un mot sympathique vienne le consoler quelque peu des déficits à combler.

C'est la cible vivante sur laquelle tirent en chœur et impitoyablement les artistes.

Sans lui que de sujets chômeraient; toute une population serait jetée sur le pavé ou l'asphalte. Et pourtant on semble, dans le monde des coulisses, se complaire à multiplier les obstacles sur ses pas. C'est l'ennemi souvent.

A peine a-t-il, par impossible, obtenu une saison à peu près satisfaisante que les artistes, doublant en imagination les profits réalisés, forment contre lui une sorte de ligue, élèvent la cote d'un talent souvent très contestable et l'accolent impitoyablement à un budget qui non seulement le contraindra à rendre gorge, à se dépouiller de piètres bénéfices acquis à grand'peine, mais encore le poussera inévitablement à la ruine.

Oui, chaque année les prétentions des sujets augmentent. On s'anime, on s'excite à ce sus au directeur! Les folles exigences acceptées entraînent à des exigences nouvelles; c'est un crescendo continu, une course échevelée où l'on prétend atteindre le but, c'est à dire des appointements auprès desquels n'est qu'une misère ce qu'on appelle pompeusement; traitement d'ambassadeur.

Traitement d'ambassadeur! mais je sais tel artiste qui se croirait vivement blessé si on le lui offrait; et cependant il ne donne fréquemment en échange de ce qu'il palpe que les épaves d'une voix qui depuis longtemps a sombré. Je pourrais vous citer tel chanteur qui, à lui seul, émargé, à la fin du mois, pour une somme bien près de dépasser celle qui en d'autres temps suffisait à défrayer une troupe entière.

Si cette progression se poursuit dans les prétentions des artistes, dont le talent n'a pas la même marche ascendante, tant s'en faut, le théâtre sera bientôt impossible.

Que dis-je? Mais le fait se produit déjà à peu près partout; même à Paris surtout à Paris, les directeurs sont débordés, noyés par la marée montante des appointements scandaleux.

A l'Opéra de Paris lui-même, où la subvention s'élève cependant à 800,000 francs; à l'Opéra où l'on donne au directeur l'usage libre, sans frais aucuns, du théâtre, des magasins, des décors, des costumes, de la musique, de tout le matériel enfin, on en est venu à reconnaître l'impossibilité absolue de l'exploitation dans la situation actuelle.

M. Vaucorbeil a, pour ainsi dire, succombé à la tâche. Il meurt, léguant à la société qui l'appuyait, un déficit que plus de talents administratifs auraient peut-être rendu moins lourd; mais qui, dans une proportion moindre sans doute, devait infailliblement advenir. A l'Opéra-Comique où, grâce à un budget que des acquisitions faites au Conservatoire avaient maintenu dans des bornes très acceptables, l'entreprise avait réussi financièrement aussi bien qu'artistiquement, à l'Opéra-Comique, M. Carvalho est sur le point de dégorger, de rembourser.

Dans la France entière, en Europe, aux Etats-Unis, partout où le genre lyrique est exploité, c'est la même triste histoire. Les directeurs se ruinent, disparaissent et cependant les directions survivent. Le directeur est mort, vive le directeur! Etrange anomalie où à laquelle je ne trouve qu'une explication.

Pour beaucoup cette atmosphère du théâtre a quelque chose d'extraordinairement tentant, de capiteux.

Vous verrez des directeurs qui, dix fois frappés, frappés presqu'à mort, reviennent néanmoins s'exposer aux mêmes coups, aux mêmes atteintes. On croirait qu'ils ont la volupté des effondrements, quand c'est ce diable de théâtre qui les casse.

Ici même regardez.

Il est bien démontré, à mon sens, que l'exploitation de l'Opéra, ne comptant que sur les ressources de l'abonnement et des recettes de la porte, est mathématiquement une impossibilité. Eh bien! toujours il se rencontrera une victime s'offrant au sacrifice.

Bien mieux, on croirait qu'elles se multiplient en raison directe des désastres éprouvés. Ainsi souvent vous entendez dire, répéter que M. X., s'imaginant que M. Y. ne sollicitera pas la direction de l'Opéra ou l'abandonnera, nous bombarde de cablegrammes pour l'obtenir.

C'est du vertige, je le répète; un effet capiteux causé par l'air ambiant des coulisses.

De tous côtés, on nous pays se forment des grèves, on le sait. Le branle est donné. Or, croyez-le, un moment viendra, il est proche peut-être où messieurs les directeurs, par trop souvent ponctionnés, jugeront indispensable d'organiser leur grève à eux, de fonder une association, défensive tout au moins, contre certaines catégories d'artistes.

J'imagine que quelque bien naîtrait de semblable coalition. Les impresarii subiraient une halte dans leurs opérations — première affaire excellente, puisqu'ils y perdent neuf fois sur dix — et puis il est probable qu'ils obtiendraient, en se liguant ainsi, d'être enfin moins rançonnés. Ce serait de bonne guerre.

Et chose étrange, c'est à une époque de décadence évidente; alors que les grands maîtres ont à peu près tous disparu, alors qu'on ne trouve, sauf deux ou trois exceptions, que la petite monnaie du passé artistique, c'est alors que se manifestent, que persistent ces impérieuses exigences.

Il est temps, plus que temps qu'on mette un frein y soit mis. Le public pourra concourir puissamment à ce résultat, si, au courant de ce que perçoit telle ou telle individualité artistique, il exige que celle-ci lui en donne l'équivalent. Voyez-vous ça d'ici? Que d'insolvables au delà de la rampe! qu'en pensez-vous?

Je n'ai pu me défendre de ces réflexions en présence de la troupe de M. Maurice Grau. Non pas que je connaisse son budget; je l'ignore absolument et j'imagine même qu'il sait trop bien son terrain, qu'il l'a trop soigneusement étudié, pour s'engager dans un fossé au bout duquel serait la culbute.

J'en suis convaincu, son expérience lui a commandé de ne pas s'écarter de certains chiffres, qui doivent être comme des colonnes d'Hercule pour tout administrateur. Mais ici l'événement ne me donne que mieux raison.

Même avec un total d'appointements acceptable, l'entreprise paraît languir; jugez donc si l'impresario s'était lancé dans telles extravagances dont MM. les directeurs de New York ont fourni le dangereux exemple.

Oui, M. Grau aura passé parmi nous à peine une quinzaine, il nous a mené une troupe dont certains sujets laissent peu à désirer, une troupe dont l'ensemble est plus que satisfaisant; il a fait connaître Théo à notre public, et pourtant le résultat est tout au moins négatif.

C'est en pensant à cet insuccès pécuniaire que je me suis reporté au directeur, comme classe, que je me suis rappelé combien peu souvent il a eu juste part de sympathies.

Ces sympathies M. Grau les mérite, car il est dans la mêlée depuis de longues années déjà.

Il a sérieusement beaucoup contribué au développement du progrès de la scène aux Etats-Unis. Chaque année il visite Paris, et chaque année il en ramène quelqu'artiste ayant fixé l'attention, le succès, sans compter ceux qu'il nous promet, Judic, Sarah Bernhardt. De tels efforts auraient dû être récompensés depuis longtemps; mais jusqu'ici la récompense est bien incomplète.

Ce n'est pas que nous devions accepter tout ce qui nous vient de Paris, surtout le Paris d'aujourd'hui, fortement en décadence sous bien des rapports. Il nous en arrive fréquemment des produits déplorables, qui n'ont emprunté leur valeur qu'à la camaraderie, à la convention d'un moment. Fréquemment on double aux Etats-Unis des fonds de magasins, des rossignols.

Mais enfin, en thèse générale, Paris fait loi artistiquement et surtout théâtre parlant. La scène française est incontestablement la première; et si vous en doutiez, voyez comme de toutes parts on la pille, on la saccage; c'est, en cela, une mère nourricière universelle, de bon gré ou forcément.

Il faudrait donc faire le plus gracieux accueil à toute troupe française ramenant le répertoire à son véritable niveau, et nous débarrassant, ne fut-ce que pour quelques jours, des terribles adaptateurs américains et anglais.

La troupe de M. Grau est essentiellement française; on peut même dire qu'en bonne partie elle est parisienne.

Nul ne me contredira, elle possède un des plus charmants *artistes Paris* qui soient: Théo.

Cette troupe, après avoir remarquablement interprété *La Petite Marie*, un véritable opéra-comique pour le coup, et où Lecocq s'est montré mélodiste gracieux et fécond, nous a fait ses adieux dans *La Jolie Parfumeuse*, une piquante création de Théo.

Je n'ai pu assister qu'à la dernière partie de cette dernière soirée; mais à peine entré dans la salle, j'ai compris vite que Théo avait versé de son meilleur vin à son auditoire et que celui-ci y avait bu largement. Il était tout en liesse; monté à son plus haut diapason; à tout instant bravos et bis éclataient. Il y avait du plaisir dans l'air.

A Théo on faisait sans doute part de lionne; néanmoins il y en avait abondamment pour tous. Il semblait que cette salle voulût, par ce chaleureux P. P. C. protester contre ceux qui, au cours de ces deux dernières semaines, ont trop négligé la troupe lyrique française et établi un précédent qui pourrait nous valoir d'être oubliés dans plus d'un itinéraire artistique.

Un engagement appelle au Mexique M. Grau et sa troupe. J'ignore jusqu'ici quelles dispositions il a prises, quelles seront ses étapes lors de son retour aux Etats-Unis. Je ne puis cependant m'empêcher d'être persuadé qu'il ne résistera point à l'attraction de notre World's Fair et que, pour une quinzaine au moins, il reviendra à notre ville, celle où peut-être est le mieux compris, aux Etats-Unis, le genre qu'il exploite.

Je n'en ai pas le moindre doute, une seconde visite de la troupe qui va nous quitter, ramènerait au théâtre tous ceux qui l'ont suivi ces derniers jours, et aussi ceux auxquels on aura dit les bonnes heures qu'ils se sont refusées, en ne suivant point ces trop peu nombreuses représentations.

Elles sont closes, nous n'y pouvons rien. Pour ma part j'appelle de tous mes vœux le retour de la troupe de M. Grau; je crois que, chiffres parlant, ce retour lui serait excellente affaire dans deux ou trois mois.

En attendant, je prends ici congé de ces artistes, en les priant de me pardonner si mes bulletins, forcément improvisés, ont été fort incomplets. Et pour terminer comme j'ai commencé, c'est en déobantant que je reprends mon refrain de plus haut:

Allons-nous-en, gens de la noce,
Allons-nous-en chacun chez nous!

C'est dommage.

Les jours se suivent et ne se ressemblent pas. Après Offenbach, Lecocq, Audran, Vasseur, Bernicat, voici venir Shakspeare et Bulwer; après Théo, M. Thomas W. Keene.

Je confesse que cet artiste, dont la réputation est déjà très enviable, m'est absolument inconnu. Mais la connaissance ne se fera point attendre par le début ce soir même et dans l'un des rôles les plus redoutables du répertoire anglais *Richard III*. J'aime à penser que tout le bien que j'ai lu au sujet du jeune tragédien s'affirmera; je serais bien heureux de pouvoir m'en faire l'écho.

M. Keene est un *Star*. Souvent ce système d'étoile a le détestable inconvénient de mettre en lumière un astre plus ou moins brillant, mais autour duquel on n'allume que des bougies inférieures, mouillées; des chandelles aussi, d'une clarté douteuse, dont l'ombre est destinée à mieux faire éclater le rayon annoncé.

Cette méthode peut être économique et productive pour un entrepreneur de théâtre, mais elle est, à coup sûr, assassine de l'art.

On m'assure que cette pitoyable combinaison ne se rencontre point dans la troupe où figure M. Keene.

On me dit que ton entourage a été très scrupuleusement choisi, et que lui-même a insisté pour avoir des appuis de mérite. En cela il a montré le respect de l'art et aussi l'intelligence de son propre intérêt.

En effet, on ne joue seul ni la comédie, ni la tragédie; il faut au meilleur général des lieutenants éminents et des soldats scolaires de la discipline, ardents à la bataille. Hors de là point de victoire sérieuse.

Donc, ce soir, *Richard III*; demain *Richelieu*.

L. PLACIDE CANONGE.

Liste des passagers arrivés à New-York par "l'Amérique."

M Prespero Sardina, Mme Sardina et deux enfants, M Prospero Sardina, M Anastasio Sardina, M Septimio Sardina, Mme Rosario Sardina et deux enfants, Mlle Hortense Sardina, deux femmes de chambre, Mme E B Downing, Mme Paterson, M Sebastian Hernandez, Mme Maria, M Vve de la Guardia Civil, M W G Bunce, M Hachnel, M Paupt, M Noval, M Badie, M Pedro Holse, M Alexandre Vargues, M Silva, M Ch Fuisse, M Rosalie Sophine Perbet, sœur Anastasie Marseln Sœur Adèle Hebert, Sœur E Grandin, Sœur Marie Hirbard, Sœur Catherine Lux, Sœur Edouard Dcombes, Mme Gouffe, Mlle Mathilde Gouffe, Mlle Nathalie Gouffe, Mlle Elise Kuss, Mme Lapointe, Mme Albert, Mme Lemoine, Mlle Mon Brisset, M Dry, M Spessati, M Bulkiewiste, M Lancon, Mme Lancon, 4 enfants Lancon, Mme Lepadre, M J Kemper, Mme Kemper et enfant, M A Lombardi, Mme Schaffner, Mme Raggio, Mme Cozzolini et 295 passagers de 3me classe.

Ce pauvre Philippoteaux, qui vient de mourir, avait pour ami un amateur étranger, homme d'esprit, mais excentrique, bien connu dans les cercles élégants de Paris.

Un jour, cet amateur, qui avait eu à se louer de l'accueil dont était l'objet ses Français, commanda à Philippoteaux une bataille de Fontenoy afin d'avoir toujours sous les yeux un fait d'armes glorieux pour le drapeau français... L'artiste exécuta cette œuvre et l'amateur l'accrocha en bonne place dans son salon. C'était superbe. Les gardes françaises regagnaient les habits rouges qui disparaissaient dans la fumée.

Quelque temps se passe. Notre original va faire un voyage en Angleterre. Il est invité un peu partout et il revient enthousiasmé de ses hôtes. A son retour, ses yeux tombent sur sa bataille de Fontenoy. Il n'hésite pas. Il achète un pinceau et des couleurs, fait une retouche par ci, une retouche par là; au bout d'une heure la toile représentait les gardes françaises s'enfuyant en désordre devant les Anglais, maîtres du champ de bataille.

Aujourd'hui, notre amateur est un peu revenu de son anglomanie. Espérons que s'il touche encore à sa bataille de Fontenoy, il gardera, cette fois la neutralité.

Cri d'un marchand de vin de Paris en apprenant que des mesures sanitaires prescrites par le conseil de salubrité:

—De l'eau bouillie! c'est ça qui va donner un joli goût au vin!

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 30 nov. 1884—
Température—Beau temps, un peu plus froid, vents du nord, baromètre plus haut.

Température du 29 novembre 1884
Thermomètre de U. Duhamel, Opticien.
14 rue de Chartres.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin.....	56	12½
Midi.....	57	13½
3 P. M.....	57	13½
6 P. M.....	53	11½

Etats-Unis, Lun., 29 nov. 1884, 2:06 p m. Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes

Atlanta.....	48	Louisville, Ky....	43
Augusta, Ga.....	58	Memphis, Tenn....	53
Corsicana, Tex....	...	Mobile, Ala.....	52
Cairo, Ill.....	47	Montgomery, Ala..	53
Chattanooga, Tenn	45	Nashville, Tenn...	44
Cincinnati, O.....	40	New Orleans, La...	59
Davenport, Iowa..	33	Omaha, Nebraska..	33
Dubuque, Iowa....	30	Pittsburgh, Pa....	35
Galveston, Texas..	68	Savannah, Ga.....	61
Indianola.....	70	Shreveport, La....	60
Keokuk, Iowa.....	32	St-Louis, Mo.....	30
Key West, Fla....	77	St-Paul, Minn.....	26
La Crosse, Wis....	28	Vicksburg, Miss...	55
Leavenworth, Kan	41	Yankton, D. T....	28

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES.

Fascrits au bureau de santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Charles Young à Mlle Angèle Clarmont;
Joseph A Zeller à Mlle Monnie Roussel;
Dudley Dunbar à Mme H E Handlass;
H C Fourton à Mlle Rosa Mc'onsloo,
George Rowold à Mlle Mary Hosel;
Edward Kirtor à Mlle Lou ss Duncan;
John Waite à Mlle Catherine L Tucker;
John Lestelle à Mlle Katherine Brand.
Wm E Carey à Mlle Rosine Gobsenleuchter;
Max Kahn à Mlle Adèle Bier.
Frank Johnson à Mlle Cora Fossett;
Jacob Zimmermann à Mlle Magdalena Klein.

Naissances.

Mme Wm A Langenbecker, une fille, 29 oct;
Mme A J Helm, un garçon, 27 oct;
Mme H Von de Haar, une fille, 11 nov;
Mme Schrill-Fortier, un garçon, 20 nov;
Mme Louis Taquino, une fille, 9 nov.

Décès.

Aristide Millenberger, 72 ans, Bedford Springs, Va, 12 août.
Tootsie Dorsey, 2 ans, coin des rues St Denis et Sixième.

Voyageurs arrivés.

HOTEL ROYAL.

A Butler Duncan, Texas; Thos R Pickering Conn; W H Connett, Battle Creek; Harry Carter H B Ogden, N O; Martin S Jochen, Geo B Cadwell, Boston; Miss A S Miner Wappinga Falls; M. et Mme W B Mead, Boston.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations:

John Corney, un terrain et batisses ainsi que tout ce qui s'y trouve dans l'filet compris entre les rues Johnson, Calvez, Poydras et Lafayette.....$1,500

La Veuve et les héritiers de J. N. Philippe, un terrain et batisses dans l'filet compris entre les rues Poydras, Camp, St-Charles et Allée Commerciale $4,700

Les mêmes à Mme William T Philips, trois terrains et batisses dans l'filet compris entre les rues Baronne, Troisième, Carondelet et Quatrième.....$4,500

Les mêmes à Mme veuve Isaac N Philipe, un demi intérêt dans un terrain et batisses dans l'filet compris entre les rues Chartres, Douane, Bienville et Passage de la Bourse.....$6,100

D. D Haas à J G Haas, un terrain et batisses dans l'filet compris entre les rues Annonciation, Laurel, Piessant et Harmonie.....$1,500

R. Pocheli à A. C. Winn, cinq terrains et batisses dans l'filet compris entre les rues Annonciation, Aline, Laurel et Delachaise.....$2,000

C J. Allen à W. P. O'Hern, un terrain et batisses dans l'filet compris entre les rues Camp, Melpomène, Derbigny et Terpsichore.....$3,000

Mme R H Noble à E L. Bemis, un terrain et batisses dans l'filet compris entre les rues Roman, Jersey, Gasquet et Canal.....$4,061

Mme B F Leefe à Frank Borge un terrain et batisses dans l'filet compris entre les rues Chartres, Port, Architecture et St Ferdinand.....$2,000

Cour de Circuit des Etats-Unis

La cour exige que MM. A. Carière & fils fassent valoir les raisons pour lesquelles leur affaire contre leurs créanciers ne doit pas être portée devant la cour Civile du District.

Le prochaine séance du Grand Jury est fixée au 2 décembre.

Des saisis ont été refusés dans les procès de Jno. A. Backner comme subrogé tuteur; de Mme V. Keene et d'autres contre Stevenson Waters, administrateur.

L'affaire de Benjamin Nengass contre la ville de la Nouvelle Orléans a été mise hors de cour.

Sur la motion de l'avocat de district, les affaires des Etats-Unis contre G. W. Wright et autres, et contre John Brennan ont été abandonnées.

Cour Civile de District.—Mme Vve E. C. Theurer Sieffle à Geo. Well une action pour clôre une hypothèque de $2600, avec intérêt et dépens, sur un certain immeuble.

Albert Baldwin, recevant, réclame à Léon Ferrier la somme de $330 17.

Wm D. Taylor et Sanford B. Horton actionnent Theo. Lilienthal et Wm W. Washburn en recouvrement de $250, chacun, pour services rendus.

Arrêts rendus:

Par le juge Rightor—Wm Spreen & Cie. vs leurs créanciers — tableau des dettes soumis par John M. Anderson accepté, homologué et les fonds répartis conformément.

Vve Lucien D. Coco vs P. G. Gibert—demande repoussée quant à la raison de non-lieu.

Grande Loge des Chevaliers de Pythias vs F. Downing et autres—exceptions écartées et affaire à plaider sur ses mérites.

Par le juge Tissot—Charles Larrigan & Cie vs. Branche de la Société des Pilotes du Port—Exception de la défenderesse repoussée.

Aristide Delreville vs. Jos. Sintes—Jugement contre le défendeur de $450 avec intérêt et dépens.

Par le juge Houston—Succession de Kate Townsend—Exceptions de Sykes à la pétition de l'Etat de la Louisiane, écartées. Rule de l'administrateur des successions vacantes demandant une nouvelle audition de cause, écartée.

Cour Criminelle. — Section A.—Juge Roman — La prière du juge Evans de transférer Pat. Egan, le meurtrier de George Blake, de la prison à l'hôpital a été repoussée. Egan sera conduit à cour demain pour entendre le prononcé de sa condamnation à mort. Le délai dans lequel une demande de nouvelle audition de cause expire demain; si cette demande n'est pas formulée d'ici là, le prisonnier perd ses espoir que lui donne la loi d'une dernière occasion de se défendre.

Richard Danaly et Sam Brewer ont été condamnés pour vol au paiement d'une amende et aux travaux forcés pendant six mois.

Danaly a été interné à la Maison de Refuge pour grand larcin.

Alfred Jones et Toby Jenella ont été condamnés à un mois d'emprisonnement, chacun, pour actes de violence.

Cour du recorder Ford.—Lizzie Brooks; ivresse chronique; $20 d'amende ou 30 jours d'emprisonnement.

Alphonse Garcia; ivresse; $20 d'amende ou 30 jours d'emprisonnement.

Henry Williams et Harry Coleman; bris de paix; $5 d'amende chacun ou 10 jours de violon.

Walter Miller; vagabondage; $25 d'amende ou 30 jours d'incarcération.

Commissaire des Etats-Unis.

—A. M. Felt, négociant établi rue Magazine, 550, a été traduit hier, devant ce commissaire, accusé par le sous-député percepteur de la Douane, John F. Pierson, d'avoir violé l'article 3289me des Statuts révisés en omettant de placer en un endroit apparent de son établissement son timbre spécial de fabricant de tabac. Son interrogatoire est fixé au 11 du mois prochain.

Tentative de suicide probable.—Le propriétaire de la maison de pension située rue Conti, coin North Peter, M. Joseph Waller, s'est présenté hier, un peu après la tombée de la nuit, à la salle de police centrale et a déclaré qu'un de ses pensionnaires, un nommé Louis Long, venait de se blesser d'un coup de pistolet. Avec empressement, un agent de la sûreté s'est rendu en la maison désignée et a trouvé dans une pièce du rez-de-chaussé l'individu assis sur le parquet maculé de sang, adossé au mur.

Pressé de questions, Long a raconté qu'il arrivait d'Allemagne et se trouvait à la Nouvelle-Orléans depuis trois jours seulement. Il a dit s'être blessé accidentellement en retirant son pistolet d'une malle.

A l'hôpital où il a été de suite transporté, le Dr Miles a examiné sa blessure et l'a déclarée très grave; elle est à l'estomac.

M. Waller incline à croire que Long a attenté à ses jours dans un moment d'irresponsabilité, dans un moment où l'ivresse lui enlevait tout contrôle de lui-même.

Vengeance de femmes. — Les scènes tragiques comme celle dont nous avons été presque témoin hier soir, vers huit heures, rue du canal, à la hauteur de la rue Baronne, sont fréquentes dans d'autres pays, mais assez rares dans le nôtre.

Les promeneurs étaient nombreux à ce moment sur le grand boulevard lorsque la détonation de deux pistolets a retenti un vif émoi, et massé les curieux par centaines sur un point.

Les plus allègres sont arrivés à temps pour voir les pistolets encore fumants dans les mains de deux jeunes filles fort jolies, mises avec recherche, avec élégance même, tandis que deux jeunes gens, les bras levés, cherchaient à se protéger contre l'attaque des svelttes et délicates personnes que la colère, que la soif de vengeance rendaient implacables.

La police est bien vite accourue sur les lieux et a mis fin à cette scène tumultueuse, en conduisant les deux femmes en prison.

Une heure plus tard, le représentant de l'ABEILLE s'est rendu dans la cellule des prisonnières et les a trouvées encore sous le coup d'une poignante émotion. Bien que reconnaissant l'odieux de leur forfait, elles en acceptaient la responsabilité, et s'étaient volontiers repassé par toutes les péripéties de ce drame sanglant et les objets de leur ressentiment se fussent redressés devant elles.

Ces jeunes filles sont sœurs, elles se nomment Georgina et Joséphine Conway. Leur histoire est triste à dire. Elles ont fait, il y a quelques mois, la connaissance de deux messieurs, John Lagan et Joseph Devonshire. Dès les premiers jours de leur rencontre il y eut de part et d'autre de petites flirtations; et à la sympathie a succédé un sentiment plus vif, plus dangereux.

Depuis déjà quelques semaines, les jeunes filles avaient obtenu de leurs lovelaces promesse de mariage; projets d'union étaient renvoyés de jour en jour. Fatiguées enfin d'une situation aussi indéterminée, et craignant d'être les jouets de leurs amants, les deux jeunes filles résolurent de se venger d'eux et quitter leur demeure hier soir, arrêtées comme on le sait.

Lorsqu'elles reconnurent leurs infidèles fiancés, elles tirèrent leurs pistolets et firent feu quatre fois sur eux, simultanément. Devonshire fut blessé dans le dos, une légère éraflure; Lagan reçut une balle au côté et une autre à la mâchoire.

Tous deux furent transportés à l'hôpital. C'était de Lagan est grâve et inspire des craintes sérieuses.

L'acte des jeunes filles est répréhensible, assurément: mais celui des jeunes gens ne l'est pas moins.

DEPECHES
Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Augmentation de droits.

Paris, 29 nov—Aujourd'hui au Conseil de Cabinet, il a été décidé de porter l'augmentation de droits proposée sur les grains étrangers à 2 francs par cent livrer.

Sympathie publique en faveur de Mme Hugues.

Paris, 29 nov — La sympathie publique pour Mme Hugues qui a tiré hier sur M. Morin, a accru par le fait que M. et Mme Hugues ont soigné les cholériques pendant toute le temps qu'a duré l'épidémie à Marseille.

M. Paul de Cassagnac, rédacteur du journal le Pays, considère Mme Hugues comme une héroïne et demande avec instance à la presse entière de la défendre.

Avant de quitter sa demeure, elle a préparé, dit son mari, un paquet de linge pour son usage pendant son séjour en prison. Elle a demandé aux autorités de la prison de lui procurer le matériel nécessaire pour qu'elle puisse modeler des statues en terre.

L'affaire Hugues-Morin.

Paris, 29 nov — M. Hogues a dit, au cours d'une entrevue, qu'il est certain que sa femme serait acquittée par la cour. Mme Hugues reçoit journellement des visites à la prison de St-Lazaire.

Des centaines de cartes de membres de sociétés politiques de Paris et un grand nombre de fleurs lui sont envoyées. On a permis à ses deux jeunes filles de la visiter.

M. Hugues dit que sa femme lui a caché la cause de toute cette affaire. Elle lui disait que ses absences du domicile étaient dues à un buste qu'elle faisait pour être exposé au Salon.

L'intérêt pris par le public dans cette affaire domine toutes les questions politiques pour le moment.

Le ministre Ferry;

Paris, 29 nov—Le premier ministre Ferry a abandonné tout espoir de réussite dans la médiation de l'Angleterre entre la France et la Chine.

Le journal Telegraph écrit qu'il n'y aura plus de négociations diplomatiques avec la Chine, ni d'opérations militaires ou navales dans l'Est avant l'arrivée du renfort de 15,000 hommes.

Au commencement du printemps on fera une attaque avec les forces de terre et de mer sur Canton.

M. Waldeck Rousseau.

Paris, 29 nov—M. Waldeck Rousseau, ministre de l'intérieur, a requis les divers préfets des départements d'avoir à faire des rapports sur l'état des industries locales et sur l'agriculture.

Le journal Telegraph.

Paris, 29 novembre—Le journal Telegraph annonce que le Cabinet a appris que la Chine a l'intention de continuer la guerre.

Il est probable qu'un renfort de 15,000 hommes sera envoyé en Chine.

Le Pays du Congo.

Berlin, 29 nov—Le journal Politische Machrichte conseille aux puissances de neutraliser tout l'Etat du Congo, afin d'obtenir tous les bénéfices du libre échange et de protéger le pays contre les guerres qui pourraient être causées pour des intérêts personnels.

FRANCE ET CHINE.

Expédition de renforts au Tonkin.

Paris 29 nov—Assaillot après le vote donné hier à la Chambre des Députés en faveur de la poursuite vigoureuse de la guerre avec la Chine, le gouvernement a lancé l'ordre de hâter l'expédition de renforts à l'Amiral Courbet et au général Brière De Lisle.

FRANCE ET ALLEMAGNE.

Berlin 29 nov—Une déclaration conjointe de l'Allemagne et de la France a été préparée et sera présentée à la prochaine session de la Conférence du Congo.

La dite déclaration propose de mettre la rivière Viger et le pays adjacent sous le même régime que celui qui a été adopté par le pays du Congo, mais limitant le pouvoir de la Commission Internationale à ces régions du fleuve Niger où une forme de gouvernement a été établie.

Les délégués anglais ont préparé un contre-projet qui affirme que l'Angleterre garantit le libre échange et la protection de la navigation dans le fleuve; ce qui, disent-ils, est suffisant.

Les délégués anglais déclarent aussi que la Commission Internationale ne peut avoir ni pouvoir ni autorité dans aucune partie du Niger, sous la protection de l'Angleterre.

**La Conférence